Nº 89-656-X2016008 au catalogue
ISBN 978-0-660-02925-2

Feuillets d'information sur les Autochtones

Les peuples autochtones : Feuillet d'information du Manitoba

par Elena Chernikova
Division de la statistique sociale et autochtone

Date de diffusion : le 14 mars 2016

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les peuples autochtones : Feuillet d'information du Manitoba

Un Autochtone sur sept au Canada vit au Manitoba

- En 2011, le Manitoba comptait 195 900[1] Autochtones, ce qui représentait 14 % de la population d'identité autochtone au Canada. Ces Autochtones constituaient 17 % de la population totale de la province, soit la proportion la plus élevée parmi toutes les provinces.

- Au Manitoba, quatre Autochtones sur dix habitaient à Winnipeg, composant 11 % de la population totale de cette ville. Les Autochtones constituaient plus d'un tiers de la population totale de Thompson (35 %) et près d'un quart (23 %) de celle de Portage la Prairie.

- Le Manitoba comptait 114 230 Premières Nations, 78 835 Métis et 580 Inuits, le reste ayant déclaré une autre identité autochtone[2] (1 055) ou plus d'une identité autochtone (1 200). De 2006 à 2011, la population des Premières Nations du Manitoba a augmenté de 15 %, la population métisse, de 10 %, et la population inuite, de 6 %[3].

- De toutes les personnes qui se sont identifiées comme étant des Premières Nations en 2011, 93 % ou 105 820 ont déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits selon la définition de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Plus de la moitié (54 % ou 61 685) des Premières Nations (58 % des Premières Nations qui ont déclaré être des Indiens des traités ou Indiens inscrits, ou 61 255 personnes) vivaient dans une réserve.

La population autochtone est plus jeune que la population non autochtone

- La moitié (51 %) des Autochtones au Manitoba étaient âgés de moins de 25 ans, par rapport à 30 % de la population non autochtone. Plus de la moitié des Premières Nations

Au sujet des sources des données

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012 sont les principales sources des données du présent feuillet d'information. L'ENM de 2011 a recueilli des données économiques et sociales sur la population canadienne. L'EAPA de 2012 était une enquête nationale menée auprès des Premières Nations **vivant hors réserve**, des Métis et des Inuits âgés de 6 ans et plus. Les données sont pour la **population d'identité autochtone**, soit les personnes qui se sont identifiées à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire les Premières Nations, les Métis ou les Inuits, et/ou celles qui se sont dites Indiens des traités ou Indiens inscrits selon la définition de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou celles qui se sont dites membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation. Il était possible de donner des réponses uniques ou des réponses multiples aux questions sur l'identité autochtone dans l'ENM et dans l'EAPA. Les données de l'ENM publiées dans ce feuillet sont fondées sur les réponses uniques seulement. Les données de l'EAPA représentent une combinaison des populations d'identité autochtone unique et d'identités autochtones multiples. La quasi-totalité des répondants des Premières Nations hors réserve, des Métis et des Inuits ont déclaré une seule identité.

1. Certaines réserves indiennes et certains établissements indiens n'ont pas participé à l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, soit parce que le dénombrement n'était pas autorisé, soit parce qu'il a été interrompu avant d'être mené à terme, soit à cause de désastres naturels (p. ex. les incendies de forêt).
2. Comprend les personnes qui ont déclaré avoir le statut d'Indien inscrit ou être membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation sans déclarer d'identité autochtone.
3. Plusieurs facteurs doivent être pris en compte lorsque l'on compare les données sur les Autochtones dans le temps. Veuillez consulter le *Guide de référence sur les peuples autochtones, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-011-X2011006 au catalogue, et le *Rapport technique sur les peuples autochtones*, n° 99-011-X au catalogue. Les réserves partiellement dénombrées ne sont pas incluses dans les données de 2006 et de 2011 utilisées pour rendre compte de l'évolution de la population autochtone.

(56 %) faisaient partie de ce groupe d'âge, tout comme 45 % des Inuits et 43 % des Métis. La proportion de Premières Nations âgées de 25 ans ou moins était la même pour les populations vivant dans les réserves et hors réserve.

- En 2011, l'âge médian des Premières Nations était de 21,0 ans; la population vivant hors réserve était légèrement plus jeune (20,6 ans) que celle des réserves (21,2 ans). L'âge médian des Métis était de 29,6 ans et celui des Inuits, de 25,8 ans. Chacun des trois groupes était plus jeune que la population non autochtone, dont l'âge médian s'établissait à 40,7 ans.

Près de la moitié des enfants autochtones vivent avec leurs deux parents

- Au Manitoba en 2011, 40 % des enfants des Premières Nations âgés de 14 ans ou moins vivaient dans une famille avec leurs deux parents, tout comme 57 % des enfants métis et 75 % des enfants inuits. Chez les enfants non autochtones, cette proportion était de 80 %. Quatre enfants des Premières Nations sur dix et 31 % des enfants métis vivaient dans une famille monoparentale, soit des proportions plus élevées que celle observée chez les enfants non autochtones (15 %).

- En 2011, 6 % des enfants autochtones âgés de 14 ans ou moins étaient en famille d'accueil; ces proportions étaient les plus élevées chez les enfants inuits (19 %) et les enfants des Premières Nations vivant hors réserve (12 %). Par ailleurs, de tous les enfants manitobains vivant en famille d'accueil en 2011, 85 % étaient Autochtones, la majorité de ceux-ci (82 %) étant des enfants des Premières Nations.

Tableau 1
Répartition en pourcentage des enfants âgés de 14 ans ou moins, selon la situation dans les ménages, selon certains groupes d'identité autochtone et la région de résidence, Manitoba, 2011

	Population totale d'identité autochtone	Premières Nations — Identité unique			Métis — Identité unique	Inuits — Identité unique	Population d'identité non autochtone
		total	vivant dans une réserve	hors réserve			
	pourcentage						
Enfants des deux parents[1]	45,5	39,8	48,3	29,9	56,9	75,0	79,7
Enfants par alliance	7,2	7,0	6,9	7,0	7,8	0,0	4,3
Enfants d'un parent seul	37,1	40,2	35,2	46,0	30,9	0,0	14,9
Petits-enfants dans une famille caractérisée par l'absence d'une génération	3,1	4,1	5,0	3,2	1,1	0,0	0,3
Enfants en famille d'accueil	5,7	7,0	2,8	11,9	2,9	19,4	0,4
Enfants vivant avec d'autres personnes apparentées[2]	1,4	1,9	1,9	2,0	0,4	0,0	0,3

1. Comprend les enfants dans une famille composée de deux parents où des enfants par alliance, ou des demi-frères ou demi-sœurs, pourraient aussi être présents. Comprend aussi les enfants dans une famille composée de deux parents pour lesquels on ne peut déterminer s'ils sont des enfants par alliance.
2. Des personnes non apparentées peuvent être présentes. Exclut les enfants en famille d'accueil.
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Les Premières Nations vivant dans une réserve sont les plus susceptibles d'habiter un logement surpeuplé ou nécessitant des réparations majeures

- En 2011, 41 % des Premières Nations vivant dans une réserve et 13 % de celles hors réserve au Manitoba habitaient un logement surpeuplé, c'est-à-dire un logement comptant plus d'une personne par pièce. Chez les Métis, cette proportion atteignait 4 %, et chez les Inuits, 8 %. Le chiffre comparable pour la population non autochtone était de 5 %.

- Près de quatre personnes sur dix chez les Premières Nations (38 %) et 14 % des Métis et des Inuits vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures; la proportion était la plus élevée chez les Premières Nations vivant dans une réserve (52 %).

Tableau 2
Pourcentages vivant dans un logement surpeuplé ou un logement nécessitant des réparations majeures, selon certains groupes d'identité autochtone et la région de résidence, Manitoba, 2011

	Population totale d'identité autochtone	Premières Nations — Identité unique			Métis — Identité unique	Inuits — Identité unique	Population d'identité non autochtone
		total	vivant dans une réserve	hors réserve			
	pourcentage						
Logement surpeuplé[1]	17,8	27,7	40,7	12,5	3,8	7,8	4,7
Logement nécessitant des réparations majeures[2]	28,2	38,0	51,7	21,9	14,3	13,8	8,3

1. Plus d'une personne par pièce.
2. Par exemple, des logements dont la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, ou la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

La capacité de parler une langue autochtone est la plus élevée chez les Premières Nations vivant dans une réserve

- Au Manitoba, 54 % des Premières Nations vivant dans une réserve ont indiqué être en mesure de soutenir une conversation dans une langue autochtone, soit une proportion supérieure à celle observée chez les Premières Nations vivant hors réserve (15 %), les Métis (1 %) et les Inuits (28 %). Les langues autochtones parlées par le plus grand nombre de Premières Nations sont les langues cries, l'ojibwé et l'oji-cri. Les Métis parlaient surtout les langues cries, l'ojibwé et le mitchif. L'inuktitut était la langue autochtone parlée par le plus grand nombre d'Inuits.

- Le nombre de Premières Nations ayant indiqué être capables de converser dans une langue autochtone dépassait le nombre de celles ayant déclaré une langue maternelle autochtone, ce qui porte à croire que certaines ont appris une langue autochtone comme langue seconde.

- D'après les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones[4], 69 % des Premières Nations vivant hors réserve et 36 % des Métis[5] de 6 ans et plus ont déclaré qu'il était important pour eux de parler et de comprendre une langue autochtone.

Graphique 1
Capacité de soutenir une conversation dans une langue autochtone et langue autochtone comme langue maternelle, selon certains groupes d'identité autochtone et la région de résidence, Manitoba, 2011

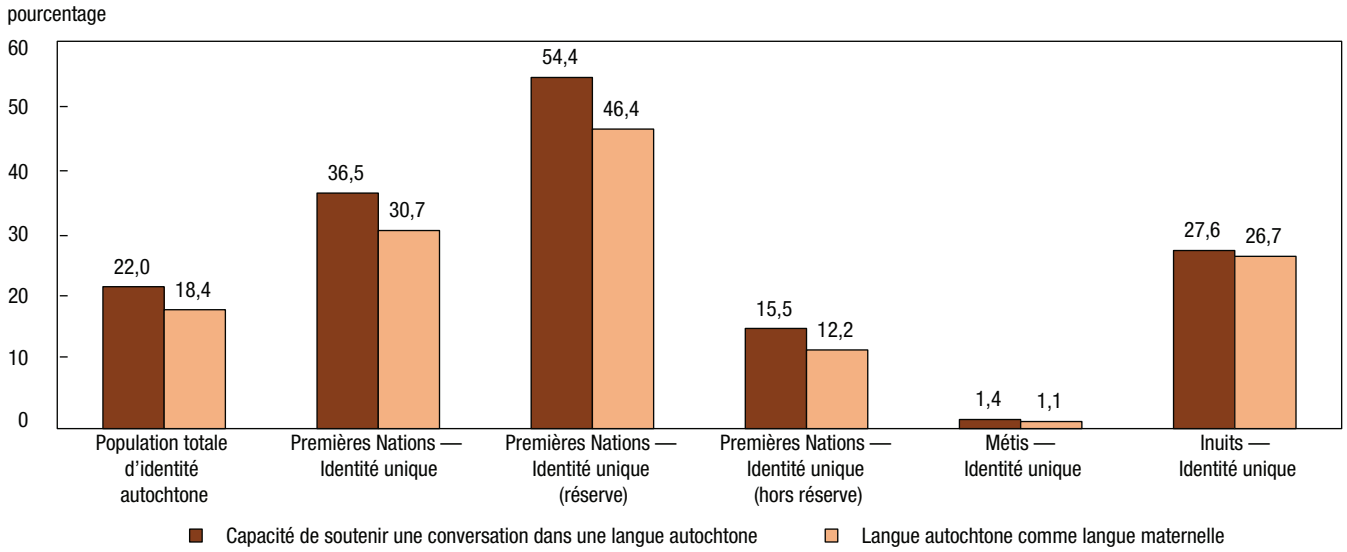

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

4. La population cible de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012 exclut les personnes vivant dans les réserves indiennes et les établissements indiens dans les provinces et dans certaines collectivités des Premières Nations dans les territoires.
5. Certaines caractéristiques des Inuits ne sont pas comptabilisées en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.

Quatre Autochtones sur dix détiennent un titre d'études postsecondaires

- En 2011, 40 % des Autochtones de 25 à 64 ans au Manitoba détenaient un certificat, un diplôme ou un grade d'une école de métiers, d'un collège ou d'une université : ces proportions étaient de 31 % chez les Premières Nations, de 49 % chez les Métis et de 40 % chez les Inuits. La proportion correspondante pour leurs homologues non autochtones s'établissait à 60 %.

- Parmi les détenteurs d'un titre d'études postsecondaires, les Premières Nations, les Métis et les Inuits étaient proportionnellement plus nombreux que les diplômés non autochtones à avoir terminé un programme de niveau inférieur au baccalauréat (école de métiers ou études collégiales).

- Il y avait également un écart entre les proportions d'Autochtones et de non-Autochtones qui n'avaient « aucun certificat, diplôme ou grade ». En 2011, 50 % des Premières Nations de 25 à 64 ans, 24 % des Métis et 27 % des Inuits n'avaient pas obtenu de certificat, de diplôme ou de grade, alors que la proportion correspondante chez les non-Autochtones se situait à 14 %.

Tableau 3
Niveau de scolarité le plus élevé chez la population de 25 à 64 ans, selon certains groupes d'identité autochtone et la région de résidence, Manitoba, 2011

	Population totale d'identité autochtone	Premières Nations — Identité unique			Métis — Identité unique	Inuits — Identité unique	Population d'identité non autochtone
		total	vivant dans une réserve	hors réserve			
	pourcentage						
Aucun certificat, diplôme ou grade	37,3	49,5	61,9	34,9	23,9	27,4	13,9
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	23,2	19,5	16,4	23,1	27,3	32,3	25,9
Certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire	39,5	31,0	21,7	42,0	48,8	40,3	60,1
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	10,6	8,1	5,9	10,8	13,3	16,1	10,6
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	17,1	13,2	9,5	17,6	21,4	21,0	19,6
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat[1]	2,9	2,7	2,2	3,2	3,1	0,0	5,0
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	8,9	7,0	4,1	10,5	11,0	0,0	24,9

1. Des comparaisons avec d'autres sources de données semblent indiquer que la catégorie « Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » a été surestimée dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Les données de cette catégorie devraient être interprétées avec prudence. Pour obtenir plus de renseignements sur les concepts et la qualité des données, veuillez consulter les guides de référence de l'ENM et le *Guide de référence sur la scolarité* sur le site Web de Statistique Canada.
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Les taux d'emploi et le revenu total médian augmentent généralement selon le niveau de scolarité

- En 2011, les taux d'emploi chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits de 25 à 64 ans au Manitoba qui ne possédaient pas de certificat, de diplôme ou de grade étaient de 32,5 %, 60,6 % et 76,5 % respectivement. Les taux d'emploi étaient généralement plus élevés chez ceux qui avaient poursuivi leurs études. Par exemple, chez les Premières Nations ayant un titre d'études postsecondaires, le taux d'emploi se situait à 70,7 %, et chez les Métis, à 82,6 %.

Tableau 4
Taux d'emploi chez la population de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité, certains groupes d'identité autochtone et la région de résidence, Manitoba, 2011

	Population totale d'identité autochtone	Premières Nations — Identité unique			Métis — Identité unique	Inuits — Identité unique	Population d'identité non autochtone
		total	vivant dans une réserve	hors réserve			
	taux d'emploi (pourcentage)						
Total	**61,3**	**48,4**	**40,3**	**58,0**	**75,7**	78,7	**80,0**
Aucun certificat, diplôme ou grade	41,1	32,5	29,4	39,0	60,6	76,5	68,7
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	66,3	53,3	46,7	58,9	76,8	85,0	78,1
Certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire	77,6	70,7	66,9	73,1	82,6	72,0	83,5

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

- Le revenu total[6] médian était également plus élevé chez ceux ayant un plus haut niveau de scolarité. Chez les Premières Nations de 25 à 64 ans, le revenu total médian (arrondi au 1 000 $ le plus près) se situait dans une fourchette de 10 000 $ pour celles qui n'avaient pas de certificat, de diplôme ou de grade à 28 000 $ pour les personnes détenant un titre d'études postsecondaires. La fourchette allait de 22 000 $ à 41 000 $ chez les Métis et de 30 000 $ à 40 000 $ chez les Inuits.

Plus de la moitié des Autochtones se disent en excellente ou en très bonne santé

- D'après les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones, plus de la moitié (53 %) des Autochtones âgés de 12 ans et plus au Manitoba se sont dits en excellente ou en très bonne santé en 2012, ces proportions étant de 50 % chez les Premières Nations vivant hors réserve et de 55 % chez les Métis.

- Les Premières Nations vivant hors réserve et les Métis de 12 à 24 ans avaient un état de santé général plus près de celui de leurs homologues non autochtones[7] que les personnes appartenant aux groupes plus âgés.

Graphique 2
Santé globale autoévaluée comme étant excellente ou très bonne chez la population âgée de 12 ans et plus, selon certains groupes d'identité autochtone[1] et le groupe d'âge, Manitoba, 2012

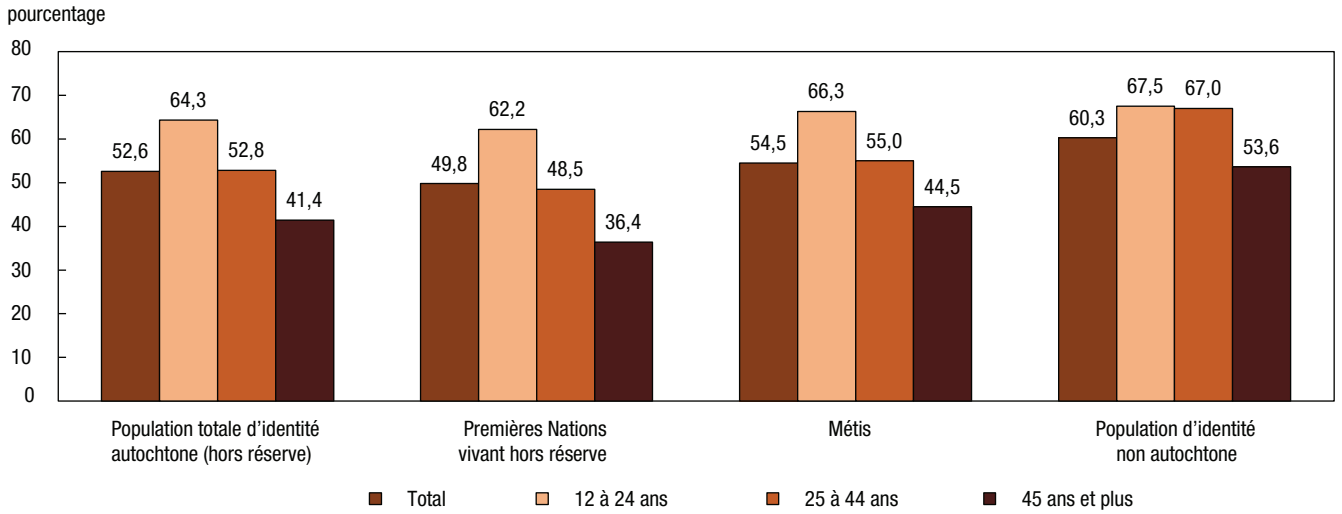

1. Les données sur les Inuits font partie des données de la population totale d'identité autochtone, mais elles n'apparaissent pas séparément en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.
Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012; et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

- Plus de la moitié des Premières Nations vivant hors réserve (55 %) et 63 % des Métis âgés de 18 ans et plus se sont dits en excellente ou en très bonne santé mentale[8].

- Plus de la moitié des Premières Nations vivant hors réserve (54 %) et des Métis (58 %) âgés de 12 ans et plus ont déclaré avoir reçu au moins un diagnostic de problème de santé chronique. La proportion correspondante pour la population non autochtone était semblable (55 %).

- Chez les Premières Nations vivant hors réserve et les Métis, les problèmes les plus souvent signalés étaient l'arthrite sans la fibromyalgie (15 % et 17 %, respectivement), l'hypertension (15 % et 18 %) et l'asthme (16 % et 12 %). Par ailleurs, 12 % des Premières Nations vivant hors réserve et 11 % des Métis ont déclaré avoir reçu un diagnostic de trouble de l'humeur. En outre, 15 % des Premières Nations vivant hors réserve et 12 % des Métis ont fait état d'un trouble d'anxiété.

6. Le revenu total comprend le revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Le calcul comprend la population ayant un revenu et sans revenu (avec un revenu de zéro).
7. Les données sur la santé des non-Autochtones sont tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.
8. Les questions sur l'auto-évaluation de la santé mentale n'ont été posées qu'aux répondants qui ont eux-mêmes soumis leurs réponses directement à l'enquête (c.-à-d. que les données ne sont pas disponibles lorsque les questionnaires ont été remplis au moyen d'une interview par personne interposée).

Tableau 5
Santé mentale autoévaluée comme étant excellente ou très bonne chez la population âgée de 18 ans et plus, selon certains groupes d'identité autochtone[1] et le groupe d'âge, Manitoba, 2012

	Population totale d'identité autochtone (hors réserve)	Premières Nations vivant hors réserve	Métis	Population d'identité non autochtone
		pourcentage		
Total	**60,1**	**55,1**	**63,1**	**69,6**
18 à 24 ans	56,5	52,2	60,3	72,5
25 à 44 ans	58,9	54,1	61,7	72,9
45 ans et plus	62,6	57,5	65,2	66,9

1. Les données sur les Inuits font partie des données de la population totale d'identité autochtone, mais elles n'apparaissent pas séparément en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.
Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012; et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

Environ le tiers des Premières Nations vivant hors réserve fument chaque jour

- En 2012, 35 % des Premières Nations vivant hors réserve âgées de 12 ans et plus au Manitoba ont déclaré qu'elles fumaient chaque jour, tout comme 25 % des Métis. La proportion correspondante pour la population non autochtone était de 13 %.

- Les Premières Nations et les Métis de tous les groupes d'âge du tableau 6 affichaient des taux d'usage quotidien du tabac plus élevés que celui de leurs homologues non autochtones.

Graphique 3
Certains comportements influant sur la santé de la population âgée de 12 ans et plus, selon certains groupes d'identité autochtone[1], Manitoba, 2012

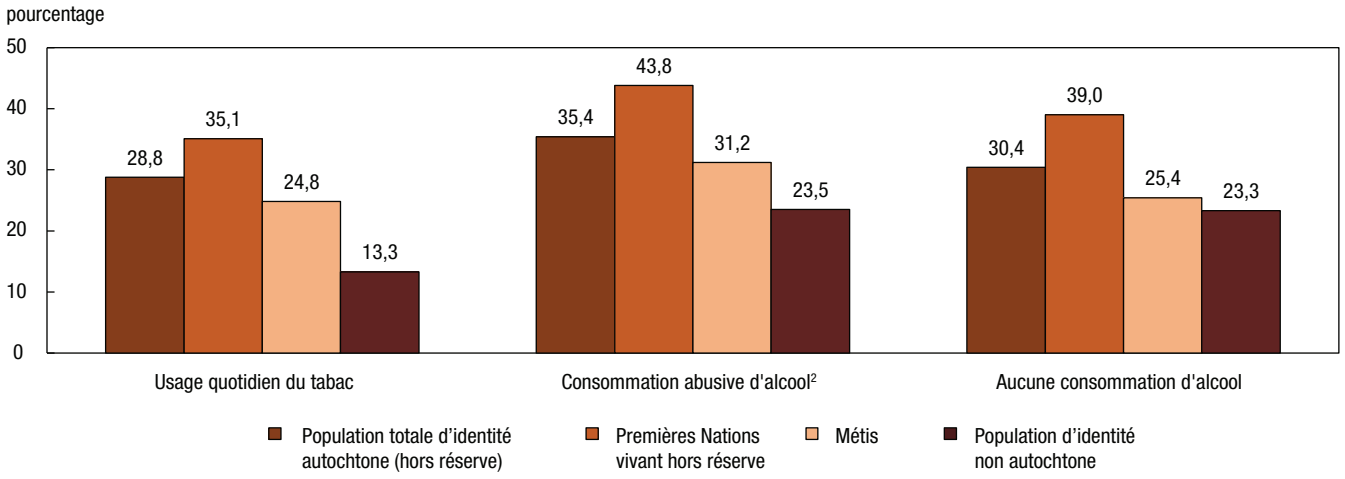

1. Les données sur les Inuits font partie des données de la population totale d'identité autochtone, mais elles n'apparaissent pas séparément en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.
2. La consommation abusive d'alcool correspond à une consommation de cinq verres et plus en une seule occasion, au moins une fois par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête.
Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012; et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

- Chez les personnes de 12 ans et plus, le taux de consommation abusive d'alcool (cinq verres et plus en une seule occasion au moins une fois par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête) s'établissait à 44 % pour les Premières Nations vivant hors réserve et à 31 % pour les Métis, comparativement à 24 % pour les non-Autochtones. La moitié des Premières Nations vivant hors réserve et 39 % des Métis et des non-Autochtones faisant partie du groupe d'âge des 12 à 24 ans ont indiqué une consommation abusive d'alcool.

- Parallèlement, 39 % des Premières Nations vivant hors réserve ne buvaient pas (c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas consommé d'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête), par rapport à 23 % de la population non autochtone. La proportion de Métis qui ne consommaient pas d'alcool s'établissait à 25 %. Dans le groupe d'âge des 12 à 24 ans, 46 % des Premières Nations et 38 % des Métis ne consommaient pas d'alcool, de même que 43 % des non-Autochtones faisant partie de ce groupe d'âge. La proportion de personnes qui ne consommaient pas d'alcool était aussi élevée chez les Premières Nations (49 %) vivant hors réserve âgées de 45 ans et plus.

Tableau 6
Certains comportements influant sur la santé chez la population âgée de 12 ans et plus, selon certains groupes d'identité autochtone[1] et de le groupe d'âge, Manitoba, 2012

	Population totale d'identité autochtone (hors réserve)	Premières Nations vivant hors réserve	Métis	Population d'identité non autochtone
	pourcentage			
12 à 24 ans				
Usage quotidien du tabac	18,0	24,7	12,7	5,7 [E]
Consommation abusive d'alcool[2]	43,2	49,8	38,8	38,9
Aucune consommation d'alcool	40,7	45,5	37,6	43,2
25 à 44 ans				
Usage quotidien du tabac	37,2	43,2	33,3	12,9
Consommation abusive d'alcool	35,3	44,1	30,0	28,8
Aucune consommation d'alcool	17,5	22,2	14,8 [E]	13,4
45 ans et plus				
Usage quotidien du tabac	30,8	38,8	26,9	16,2
Consommation abusive d'alcool	29,2	35,7 [E]	27,2	15,7
Aucune consommation d'alcool	32,9	48,9	25,1	22,3

[E] à utiliser avec prudence
1. Les données sur les Inuits font partie des données de la population totale d'identité autochtone, mais elles n'apparaissent pas séparément en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.
2. La consommation abusive d'alcool correspond à une consommation de cinq verres et plus en une seule occasion, au moins une fois par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête.
Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012; et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.